

Club-Utilisateur Séance du 15 janvier 2009

Présents : Michelle BAILLY (Chatenois-les-Forges), Valérie DIETEMANN (Lachapelle-sous-Rougemont), Claudine DUSAUTOIS (Lachapelle-sous-Chaux), Florian FAIVET (SMTC), Marie GATSCHINE-HENNEQUIN (Bavilliers), Laura IBANEZ-SAUMELL (Offemont), Alain ICHTERS (Anjoutey), Brigitte JOLY (SIVOM), Isabelle MEUDRE (Réchésy), Karine PERREZ (Girromagny), Albert RUCHTY (Chèvremont), Emmanuel STEINER (CCPSV), Stéphanie TOUZALIN (Joncherey), Sandrine VACHET et Catherine VOLKRINGER (Montreux-Château).

Absents : Emmanuel BRAGHINI (CCBB), Patrick GIRAULT (Lachapelle-sous-Chaux), Serge GREMILLOT (Sermamagny), Yoann PY (Anjoutey).

Excusés : Valérie BROCHET (Villars-le-Sec), Philippe MEINEN (Delle), Matthieu RETAUX (Cravanche), Marie ROBINET (Perouse).

Assistaient : Dimitri RHODES, Stéphane RIGOULOT.

Dimitri Rhodes et Stéphane Rigoulot ouvrent la séance en remerciant les différentes personnes de leur présence. Stéphane Rigoulot propose que chaque participant se présente en rappelant les thèmes qu'ils souhaiteraient voir être abordés lors de ces réunions. Il en ressort, de façon générale, que les utilisateurs présents souhaitent que le SIAGEP développe son offre de formation vers des logiciels open-source et vers la suite Office version 2007, qu'il propose de nouveaux progiciels MAGNUS (pour l'enfance notamment) hors PACK FRANCHE-COMTE. Il est abordé l'hébergement de sites Internet. Il est demandé également de nouvelles sessions de formation sur le logiciel SIG.

Valérie Dietemann soulève le problème des formations au progiciel MAGNUS et VEGA, plus particulièrement. Isabelle Meudre confirme. En effet, la formation « Ecritures de fin d'année » avait réuni des clients possédant l'un et l'autre des deux gammes de logiciel. Cette formation, plutôt axée pour l'heure sur les progiciels MAGNUS, diffère partiellement pour les deux types de clients. Stéphane RIGOULOT indique que ce problème, abordé pendant la formation même, a retenu son attention et que l'ajout de cette session de formation est prévue. Il précise qu'une autre demande lui a été faite à plusieurs reprises concernant le module TEMPS du progiciel MAGNOLIA permettant la gestion des absences et du temps de travail des agents. Cette formation, en cours de préparation, sera ajoutée au catalogue.

Dimitri Rhodes rappelle rapidement l'histoire du Club Utilisateurs et l'objectif d'y conférer un statut de conférence associée permettant de faire remonter les informations, les attentes afin de faire évoluer ou d'ajuster la qualité du service. Il précise que la remontée d'information à l'éditeur MAGNUS se montre très souvent infructueuse du fait de leur politique consistant à satisfaire ses clients d'un point de vue réglementaire principalement. Il poursuit en demandant l'avis des participants sur chacun des techniciens qui composent le service. Il laisse la parole aux différentes personnes présentes. La perception du service est bonne ! Les techniciens sont disponibles et réactifs, aucun problème ne reste en suspens.

Dimitri Rhodes évoque le point des délibérations de ré-adhésion de cette année et le changement de statut du SIAGEP. Sur ce dernier, il explique le point rajouté concernant la gestion du parc des collectivités. Emmanuel Steiner signale que la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien se porte candidate sur cette proposition qui est bien perçue par l'ensemble des participants ...

Dimitri Rhodes poursuit sur le thème des sauvegardes : la gestion des sauvegardes par le SIAGEP. Il demande alors à l'assemblée si le sauvegarde des données est suivie dans les collectivités représentées. Il « semble » que la réponse est 'oui'. Pour monsieur Yves Bisson, vice-Président délégué à l'informatique et au SIG, ce projet revêt un intérêt d'autant plus important compte-tenu des événements qui ont touché la commune de Cunelières l'année dernière. La question suivante se pose : Quelles données sauvegarder ?

Ce service pourrait être optionnel laissant ainsi aux adhérents le choix de confier la tâche de réaliser leur sauvegarde par le SIAGEP sur un serveur dédié au sein de nos locaux.

Emmanuel Steiner réagit posant la question de la taille de l'espace de stockage qui sera alors allouée à chaque adhérent.

Dimitri Rhodes et Stéphane Rigoulot précise que ce projet, émis par monsieur Bisson, est encore à l'étude et sera discuté à la prochaine commission informatique.

À l'étude du calendrier de formation 2009, Laura Ibanez-Saumell propose une formation sur un logiciel de gestion de base de données. Stéphane Rigoulot propose le module Base de la suite libre OpenOffice. Une telle formation peut être proposée.

Il précise également que le calendrier ne comporte plus de formations MAGNUS à l'exception de celle de fin d'année. La demande est devenue très faible pour les autres applications, le SIAGEP, n'abandonnant toutefois pas le principe, intervient sur site de manière ponctuel, à la demande des collectivités. Les interventions du début de séance sur la formation ont été prises en compte et un additif au catalogue sera envoyé aux collectivités adhérentes.

Stéphane Rigoulot présente alors un rapide bilan des interventions du service et la répartition des adhérents par gamme de logiciel. Dimitri Rhodes rebondit alors sur la nouvelle gamme e.magnus qui pour le moment ne contient que la comptabilité dont le seul adhérent est la commune de Joncherey. Stéphanie Touzalin donne alors son avis d'utilisatrice présentant le produit comme « joli » mais sur lequel il reste des problèmes de « comportement » constatés lors de son utilisation quotidienne. Une présentation de ce produit était prévu mais manque de temps, elle pourra être faite lors de la prochaine réunion du Club Utilisateurs.

Un moment d'échange s'en suit où Emmanuel Steiner formule son souhait que le SIAGEP puisse proposer des « logiciels libres » aux collectivités. Dimitri Rhodes indique que le SIAGEP suit les évolutions des collectivités sans vouloir imposer le « libre ».

Albert RUCHTY émet une demande concernant les écoles et la maintenance de leur parc informatique. Ce point semble intéresser plusieurs des participants. Dimitri Rhodes aborde le problème en rappelant qu'il y a quelques années, le projet avait été à l'étude et que la commission informatique avait décidé, après une période de test sur une commune, de ne pas donner suite. La prise en charge des écoles par le SIAGEP aurait nécessité l'embauche d'un technicien supplémentaire. Le message sera remonté à la prochaine commission.

L'ordre du jour étant épuisé, Dimitri Rhodes clôt la séance.